



DELUBAC

Banque des Administrateurs  
de Biens

**Conditions Tarifaires**

Applicables au 01/07/2022



DEPUIS 1924

BANQUE  
DELUBAC & CIE

EXPERTS ET INDÉPENDANTS

# SOMMAIRE



---

## **LA BANQUE DELUBAC & CIE** **4** **À VOTRE SERVICE**



---

## **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT** **5** **ET SUIVI DU COMPTE**

OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE  
RELEVÉS DE COMPTE  
TENUE DE COMPTE  
PRESTATIONS DIVERSES  
COMPTES SÉPARÉS  
(SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES / AFUL / ASL)



---

## **BANQUE À DISTANCE** **9**



---

## **MOYENS ET OPÉRATIONS** **11** **DE PAIEMENT**

CARTES BANCAIRES  
MONÉTIQUE COMMERÇANTS  
VIREMENTS  
PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES  
DE PAIEMENT  
CHÈQUES  
LETTRES-CHÈQUES  
EFFETS DE COMMERCE (BILLET À ORDRE ET LCR)

---



## **IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 16**

COMMISSION D'INTERVENTION  
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES  
INCIDENTS DE PAIEMENT

---



## **DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 19**

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT  
AUTRES CRÉDITS

---



## **OPÉRATIONS INTERNATIONALES 21**

REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT

---



## **ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 23**

ÉPARGNE BANCAIRE

---



## **AUTRES SERVICES 25**

CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE  
OPÉRATIONS DIVERSES  
OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

---



## **RÉSoudre UN LITIGE 27**

---



## LA BANQUE DELUBAC & CIE À VOTRE SERVICE

Forte d'une expertise et d'**un savoir-faire de plus 25 années**, Delubac Banque des Administrateurs de Biens a développé **une gamme de services bancaires à forte valeur ajoutée pour les Cabinets d'administration de biens et les Syndics de copropriétés**. Bénéficiez d'une forte réactivité opérationnelle et de conseils avisés grâce à notre excellente connaissance de votre secteur d'activité !



Un chargé d'affaires que vous pouvez contacter sur sa ligne directe



Une banque à distance accessible 24h/24 : [www.edelubac.com](http://www.edelubac.com)  
Protocole EBICS T/S ou SWIFTNet



[www.delubac.com](http://www.delubac.com) pour découvrir nos produits et services

Cette tarification s'applique aux professions réglementées de l'immobilier. Sauf mention particulière, nos tarifs sont à majorer de la TVA en vigueur (soit 20 % à la date de parution). En cas de modification du taux de TVA, les tarifs sont impactés à compter de la date d'application du nouveau taux de TVA.



## **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE**

Pour répondre aux attentes de plus en plus pointues des Cabinets d'administration de biens et des Syndics de copropriétés, nos équipes vous proposent une large gamme de services bancaires et financiers.

**OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE**

**RELEVÉS DE COMPTE**

**TENUE DE COMPTE**

**PRESTATIONS DIVERSES**

**COMPTES SÉPARÉS (SYNDICAT  
DES COPROPRIÉTAIRES / AFUL / ASL)**

## OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE

PERSONNES MORALES ET PROFESSIONNELS IMMATRICULÉS EN FRANCE HT

<b>Ouverture de compte</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Clôture de compte</b>	<b>120 €</b>
<b>Service bancaire de base (SBB)<sup>(1)</sup></b>	<b>Gratuit</b>

COMPTE GESTION LOCATIVE

<b>Ouverture</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Clôture</b>	<b>Gratuit</b>

## RELEVÉS DE COMPTE

HT

<b>Relevé mensuel</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Relevé sur internet<sup>(2)</sup></b>	<b>Gratuit</b>
<b>Relevé annuel des frais</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations et personnes physiques<sup>(3)</sup></li> <li>• Entreprises</li> </ul>	<b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>

## TENUE DE COMPTE

HT

<b>Frais de tenue de compte</b>	<b>Par mois 15 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais sur dépôts supérieur à 1 M€</li> </ul>	<b>Taux BCE au jour le jour(*) + 0,15 pts l'an</b>

ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

<b>Commission de mouvement calculée sur les écritures enregistrées au débit du compte et non exonérées</b>	<b>Jusqu'à 0,20 %</b>
<b>Frais de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an</b>	<b>Par an 30 €</b>
<b>Mise à jour juridique du dossier (adresse, statuts, raison sociale, changement de gérant)</b>	<b>30 €</b>

\* Le taux de la BCE au jour le jour est exprimé en valeur absolue.

SUIVI DES COMPTES SUITE À LA CESSATION DE GARANTIE ADMINISTRATEUR DE BIENS (SUR L'ENSEMBLE DES COMPTES TENUS) HT

<b>0 à 10 comptes</b>	<b>Par mois 155 €</b>
<b>10 à 25 comptes</b>	<b>Par mois 305 €</b>
<b>Au-delà</b>	<b>Par mois 610 €</b>
<b>Paielements intervenant sur accord de la caisse de garantie</b>	<b>Par opération 5 €</b>

**PRESTATIONS DIVERSES** HT

<b>Versement d'espèces</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Service de ramassage d'espèces par transporteur de fonds</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Frais de recherche de documents</b>	<b>15 €</b>
• Frais de recherche de documents, à l'unité	<b>Par document 2 €</b>
<b>Frais de photocopie de chèque</b>	<b>15 €</b>
<b>Frais de demande ICS Société</b>	<b>90 €</b>
<b>Frais d'affranchissement sur retour document</b>	<b>Selon tarification postale en vigueur</b>
<b>Duplicata de relevé de compte</b>	<b>8 €</b>
<b>Fourniture d'attestation (à l'unité)</b>	<b>70 €</b>
<b>Mise à disposition d'un extrait de compte en format CFONB ou XML (hors banque digitale)</b>	<b>50 €</b>
<b>Frais de demande d'information sur écriture de relevé de compte</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Opération sur or</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Envoi de coursier</b>	<b>Nous consulter</b>

**COMPTES SÉPARÉS (SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES / AFUL / ASL)<sup>(4)</sup>**

OUVERTURE, GESTION, CLÔTURE

HT

<b>Frais fixes mensuels de tenue de compte</b>	<b>5,60 €</b>
<b>Frais de demande Identifiant Créancier SEPA (ICS) copropriété</b>	<b>Par ICS 50 €</b>
<b>Frais de transfert de compte copropriété</b>	<b>25 €</b>

PRESTATIONS DIVERSES

HT

<b>Versement d'espèces</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais de recherche de documents</b>	<b>15 €</b>
• Frais de recherche de documents, à l'unité	<b>Par document 2 €</b>
<b>Frais de photocopie de chèque</b>	<b>15 €</b>
<b>Frais d'affranchissement sur retour document</b>	<b>Selon tarification postale en vigueur</b>
<b>Duplicata de relevé de compte</b>	<b>8 €</b>
<b>Fourniture d'attestation (à l'unité)</b>	<b>70 €</b>
<b>Frais de demande d'information sur écriture de relevé de compte</b>	<b>Gratuit</b>





## BANQUE À DISTANCE

Parce que vous disposez de peu de temps, nous mettons à votre disposition notre plateforme de banque à distance **eDelubac** pour gérer vos comptes à distance, en toute simplicité et sécurité depuis vos appareils mobiles ou votre ordinateur 24h24 et 7j/7.

Grâce à eDelubac, consultez et effectuez vos opérations du quotidien :

- Solde et historique de vos opérations
- Vos encours
- Opérations courantes
- Gestion des délégations
- Consultation d'encours de carte bancaire
- Mise en place d'alertes
- Signature électronique
- Rapprochement bancaire
- E-relevés



**Téléchargez notre appli eDelubac sur Google play  
ou sur l'App Store.**



HT

---

<b>Abonnement eDelubac service bancaire à distance<sup>(2)</sup> par société</b>	<b>Par an 500 €</b>
--	---------------------

---

<b>Abonnement EBICS par société</b>	<b>Par an 500 €</b>
-------------------------------------	---------------------

---

<b>Émission de certificat d'authentification forte</b>	<b>Nous consulter</b>
--	-----------------------



## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Pour gérer vos flux financiers et moyens de paiement, nous mettons à votre disposition une palette complète de produits, services bancaires et outils de gestion adaptés à vos besoins.

**CARTES BANCAIRES**

**MONÉTIQUE COMMERÇANTS**

**VIREMENTS**

**PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT**

**CHÈQUES**

**LETTRES-CHÈQUES**

**EFFETS DE COMMERCE  
(BILLET À ORDRE ET LCR)**

## CARTES BANCAIRES

HT

**Carte Visa Classic**

- Carte de paiement internationale à débit immédiat
- Carte de paiement internationale à débit différé

Par an 50 €  
Par an 60 €

**Carte Visa Premier**

- Droit d'entrée
- Carte de paiement internationale à débit immédiat
- Carte de paiement internationale à débit différé

80 €  
Par an 150 €  
Par an 160 €

**Carte Visa Business**

- Carte de paiement internationale à débit immédiat
- Carte de paiement internationale à débit différé

135 €  
140 €


**Frais par retrait d'espèces DAB<sup>(5)</sup>  
zone euro avec carte de paiement internationale**

- Retrait dans un DAB<sup>(5)</sup> de la banque **Gratuit**
- Retrait dans un DAB<sup>(5)</sup> d'un autre établissement **Gratuit**

**Frais par retrait d'espèces DAB<sup>(5)</sup>  
hors zone euro (en devises) Par opération 3,50 € + 2 %**

**Paiements par carte zone euro Gratuit**

**Paiements par carte hors zone euro 2,90 %**

**Mise à disposition de carte bancaire en agence Gratuit**

**Frais d'envoi de carte bancaire en recommandé  
avec accusé de réception 10 €**

**Rédition ou choix du code secret 20 €**

**Frais de modification temporaire des plafonds de carte Gratuit**

**Frais d'opposition pour vol/fraude/perte Gratuit**

**Frais d'opposition (de blocage) de la carte par la banque 40 €**

**Frais de refabrication pour carte perdue /  
détériorée / volée / suite à l'utilisation frauduleuse 25 €**

**Frais de refabrication pour carte défaillante Gratuit**

**Frais suite à capture de carte dans un DAB<sup>(5)</sup> 39 €**

**Frais en cas de destruction de carte bancaire non réclamée  
de plus de 90 jours 20 €**

## MONÉTIQUE COMMERÇANTS

HT

### Contrat commerçant TPE (terminal de paiement électronique)

- Frais de mise en place **Gratuit**
- Commission par transaction **Nous consulter**

**Frais d'édition/rédition de carte de domiciliation** **Nous consulter**

**Frais d'impayé Carte sur contrat de vente à distance** **Nous consulter**

## VIREMENTS

### VIREMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)

HT

#### Émission d'un virement SEPA compte à compte (interne Delubac)

- Frais par virement occasionnel **Gratuit**
- Frais par virement permanent **Gratuit**

#### Émission d'un virement SEPA (externe Delubac)

- Virement Web **Gratuit**
- Ordre papier
  - Interne **5 €**
  - Externe **7,50 €**
  - Valeur jour (avant 12 h 00) **20 €**
- Frais de demande de retour de fonds par bénéficiaire **6 €**
- Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent
  - Ordre papier **10 €**

**Réception d'un virement SEPA** **Gratuit**

- Avis de confirmation d'un virement SEPA reçu **3 €**

### VIREMENTS NON SEPA (PAR OPÉRATION)<sup>(6)</sup>

HT

#### Émission d'un virement non SEPA (en devises ou en euros)

- Frais par virement occasionnel :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,15 %**
  - De plus de 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 150 000 € **0,05 %**
  - De plus de 450 000 € **0,03 %****Avec un minimum de 35 €**
- Commission de change sur les devises :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 75 000 € **0,05 %**
  - De plus de 150 000 € **0,025 %**
  - De plus de 450 000 € **0,015 %****Avec un minimum de 16 €**

**Réception d'un virement non SEPA (en devises ou en euros)** **15 €**

- Frais par virement occasionnel :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,15 %**
  - De plus de 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 150 000 € **0,05 %**
  - De plus de 450 000 € **0,03 %****Avec un minimum de 35 €**
- Commission de change sur les devises :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 75 000 € **0,05 %**
  - De plus de 150 000 € **0,025 %**
  - De plus de 450 000 € **0,02 %****Avec un minimum de 16 €**

HT

<b>Émission ou réception de virement SEPA ou non SEPA, pour des pays faisant l'objet de mesures de vigilance renforcée</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Frais de confirmation d'un virement non SEPA</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Demande de retour de fonds (par opération)</b>	<b>10 €</b>

**PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT**

HT

<b>Émission de prélèvement SEPA</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais par paiement d'un prélèvement SEPA</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais d'opposition sur prélèvement autorisé</b>	<b>12 €</b>
<b>Frais de prélèvement retourné impayé</b>	<b>12 €</b>

**CHÈQUES**

HT

<b>Remise de chèque à l'encaissement</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais d'envoi de chéquier (uniquement en recommandé avec accusé de réception)</b>	<b>Selon tarification postale en vigueur</b>
<b>Délivrance de chéquier en agence</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Destruction de chéquier non réclamé après un délai de 90 jours</b>	<b>20 €</b>
<b>Frais d'opposition sur chèque(s)</b>	<b>10 €</b>
<b>Frais d'opposition sur chéquier(s)</b>	<b>10 €</b>
<b>Frais d'émission/annulation d'un chèque de banque</b>	<b>20 €</b>
<b>Émission d'un chèque en euros payable à l'étranger</b>	<b>40 €</b>

HT

<b>Remise d'un chèque tiré sur une banque étrangère</b>	<b>0,10 % du montant</b>
• Minimum	20 €
• Maximum	100 €
<b>Avis de sort sur chèque tiré en France</b>	<b>20 €</b>
<b>Avis de sort sur chèque tiré sur l'étranger</b>	<b>50 €</b>
<b>Émission d'un certificat de non-paiement</b>	<b>60 €</b>
<b>Commission impayée de chèque sur étranger</b>	<b>45 €</b>

## LETTRES-CHÈQUES

[Nous consulter](#)

## EFFETS DE COMMERCE (BILLET À ORDRE ET LCR)

HT

<b>Effets à l'encaissement papier</b>	
• Par effet	4 €
• Par remise	9 €
<b>Effet à l'encaissement par télétransmission</b>	
• Par effet	0,60 €
• Par remise	4,20 €



## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

La proximité et la confiance de nos clients sont les meilleurs leviers de notre développement. Afin de garantir une relation de qualité, la Banque Delubac & Cie s'engage à communiquer de manière transparente avec ses clients.

### COMMISSION D'INTERVENTION

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

### INCIDENTS DE PAIEMENT



## COMMISSION D'INTERVENTION

HT

### Commission d'intervention (limitée à 5 par jour)

Par opération 10 €

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

HT

### Frais par saisie attribution

210 €

### Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant de l'opposition plafonné à 210 €

### Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

20 €

+ frais d'affranchissement

## INCIDENTS DE PAIEMENT

### SUR CHÈQUES (PAR OPÉRATION)

HT

### Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

20 €

### Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(7)</sup>

• Chèque inférieur ou égal à 50 €

30 €

• Chèque supérieur à 50 €

50 €

### Frais de gestion d'un compte interdit bancaire

Par trimestre 60 €

### Chèque remis revenu impayé

20 €

### Chèque payé sur un compte interdit bancaire

80 €

### Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

33,50 €

### SUR CARTES (PAR OPÉRATION)

HT

### Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

40 €

### SUR PRÉLÈVEMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)

HT

### Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(8)</sup>

10 €

### Frais de rejet de prélèvement : autres motifs<sup>(8)</sup>

10 €

### SUR VIREMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)

HT

### Frais de rejet de virement

20 €

• Frais pour transmission d'un virement non conforme

70 €

• Commission de pré-checking conformité

200 €

• Frais d'expertise/conseil sur routing

100 €

SUR EFFET

HT

**Rejet d'effet ou LCR****12 €**

CRÉDITS

HT

**Frais impayé sur échéance de prêt****Nous consulter****Lettre d'information caution échéance impayée****60 €**



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Nous vous accompagnons au quotidien dans le cadre d'un véritable partenariat fondé sur une réelle réactivité et une relation privilégiée qui s'inscrivent sur le long terme. La mise à votre disposition d'un interlocuteur dédié, à l'écoute de vos projets et de vos besoins, nous permet de vous proposer un accompagnement personnalisé pour trouver des solutions adaptées.

### **FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT**

### **AUTRES CRÉDITS**

## FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT

HT

**Facilité de caisse ponctuelle<sup>(9)(10)</sup>****Plafond du taux réglementaire publié trimestriellement au Journal Officiel****Découvert autorisé<sup>(10)(11)</sup>****Nous consulter****Autres frais sur la facilité de caisse et le découvert autorisé**

- Commission de plus fort découvert<sup>(10)</sup> **0,10%**
- Marge de dépassement **1,5 %**

**Comptes séparés (Syndicat des copropriétaires) / AFUL / ASL**

- Taux de découvert **TBB<sup>(12)\*</sup>**
- Marge sur découvert **+6**

**AUTRES CRÉDITS<sup>(11)</sup>**

HT

Pour toute demande de crédit moyen-long terme, renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

<b>Frais de modification sur un crédit (IBAN, date d'échéance,...)</b>	<b>30 €</b>
--	-------------

<b>Demande de mainlevée sur garantie</b>	<b>50 €</b>
--	-------------

\* TBB : Taux de base bancaire



## OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Afin de sécuriser vos paiements internationaux, nous avons développé **un savoir-faire spécifique pour vous accompagner sur les transactions internationales complexes**. La Banque Delubac & Cie propose une offre pointue de services bancaires internationaux.

### REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT

REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT<sup>(6)</sup>

HT

<b>Frais de dossier</b>	<b>100 €</b>
<b>Frais d'envoi de documents</b>	<b>15 €</b>
<b>Commission de règlement</b>	<b>0,20 %</b> <b>Avec un minimum de 70 €</b>
<b>Frais d'impayé/prorogation/modification</b>	<b>50 €</b>
<b>Frais de confirmation SWIFT</b>	<b>15 €</b>
<b>Frais d'intervention par SWIFT</b>	<b>52 €</b>



## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Quels que soient vos besoins, la Banque Delubac & Cie vous accompagne sur la gestion de Trésorerie et de placements financiers à plus long terme.

### ÉPARGNE BANCAIRE

## ÉPARGNE BANCAIRE

TTC

**Livret A<sup>(13)</sup>****Selon réglementation****Compte sur Livret<sup>(14)</sup>****Nous consulter****Compte fonds de travaux<sup>(15)</sup>****Nous consulter**





## AUTRES SERVICES

Pour répondre à vos attentes, nos équipes sont à vos côtés. N'hésitez pas à nous formuler vos demandes, nous les étudierons avec la plus grande attention.

**CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE**

**OPÉRATIONS DIVERSES**

**OFFRE GROPÉE DE SERVICES**

## CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE

HT

Frais d'émission de caution	Nous consulter
Frais d'avenant	80 €
Frais de mise en jeu de la garantie <sup>(16)</sup>	150 €

## OPÉRATIONS DIVERSES

HT

Rédition d'un tableau d'amortissement	15 €
Information annuelle des cautions <sup>(17)</sup>	Gratuit
Édition d'un décompte de remboursement anticipé	50 €
Frais de transfert de dossier au contentieux ou recouvrement	500 €
Situation donnée aux commissaires aux comptes	210 €

## OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

HT

Droit au compte (Service bancaire de base) <sup>(18)</sup>	Gratuit
--	---------



## RÉSOUUDRE UN LITIGE

La Banque Delubac & Cie a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Il se peut toutefois que vous rencontriez des difficultés dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui sont mis à votre disposition.

En cas de réclamation, vous pouvez prendre contact gratuitement avec notre service Relation Clientèle :

- à l'adresse électronique suivante : [relationclientele@delubac.fr](mailto:relationclientele@delubac.fr)
- ou en appelant au 04 75 29 49 88 (numéro non surtaxé),
- ou en adressant un courrier à l'adresse suivante :  
Banque Delubac & Cie - Service Relation Clientèle  
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard

Si votre demande concerne un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Le délai de réponse à votre réclamation est de 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si dans ce délai, une réponse ne peut pas être apportée en raison de circonstances exceptionnelles, le délai est étendu à 35 jours ouvrables.

Si votre demande ne relève pas d'un service de paiement, la banque en accuse réception sous 10 jours ouvrables. Une réponse vous est apportée sous un délai de 2 mois.

Si le litige n'a pu être résolu, et s'il relève de la compétence de la banque, vous pouvez l'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la Banque Delubac & Cie dans les conditions suivantes :

- Justifier du refus de votre demande par le service Relation Clientèle de la Banque ;

Adresser votre demande au médiateur :

- En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr)
- Ou en transmettant votre demande à l'adresse suivante :  
Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

Dans le cas des services d'investissement, si le litige relève de la compétence de la banque, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF :

- En complétant le formulaire de demande de médiation sur le site <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>
- Ou en adressant votre demande courrier à l'adresse suivante :  
Autorité des Marchés Financiers  
La médiation  
17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02

---

**VOTRE SATISFACTION AU CŒUR DES PRIORITÉS**  
DE LA BANQUE DELUBAC & CIE.

**NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR**  
[www.delubac.com](http://www.delubac.com), rubrique « Contact »

**NOTES**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **NOTES**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

- (1) Fournis dans le cadre du droit au compte, article L312.1 du code Monétaire et Financier (CMF). Liste des produits et services du SBB précisée à l'article D312.5-1 du CMF.
- (2) Hors coûts de connexion facturés par votre opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
- (3) Service uniquement disponible pour les personnes physiques et les associations, conformément à l'article L. 314-7 du CMF.
- (4) Sauf tarifs spécifiques indiqués expressément, il convient de se référer, pour les comptes séparés, à la tarification applicable aux comptes « Personnes morales et professionnels ».
- (5) DAB : distributeur automatique de billets.
- (6) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion en devises.  
Précision sur les options des frais :
  - Option « OUR » tous les frais y compris ceux du bénéficiaire sont à la charge du donneur d'ordre.
  - Option « SHA » les frais sont répartis entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre (c'est l'option des virements SEPA européens).
  - Option « BEN » les frais y compris ceux des correspondants sont à la charge du bénéficiaire.
- (7) Le forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.
- (8) Montant plafonné à l'ordre rejeté.
- (9) Sous réserve d'acceptation par la Banque. La facilité de caisse vous autorise un débit pour une durée maximale de 30 jours. Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse ponctuelle de 2 500 € sur une durée de 30 jours, au taux de 19 %, le TEG ressort à 20,75 %.
- (10) Les frais et commissions sont intégrés au TEG (taux annuel effectif global).
- (11) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (12) TBB : taux de base bancaire Delubac. 7 % à la date du 01/01/2019 et en vigueur au 01/01/2022.  
Il est déterminé par chaque banque selon les conditions de marché.
- (13) Produit d'épargne réglementé. Conditions et rémunération susceptibles d'évolution.
- (14) Sous réserve d'éligibilité au produit dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur. Seuil et plafond susceptibles de varier à tout moment à l'initiative de la Banque Delubac & Cie.
- (15) Sous réserve d'éligibilité au produit, dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur. Taux susceptibles de varier à tout moment à l'initiative de la Banque Delubac & Cie.
- (16) Frais prélevés par la Banque en cas de mise en jeu de la caution par son bénéficiaire.
- (17) Par an, par caution et par prêt.
- (18) Compte ouvert sous désignation de la Banque de France (art. L312-1 du CMF).  
Liste des services mentionnés à l'article D312-5 du CMF.

# DELUBAC

Banque des Administrateurs  
de Biens

Retrouvez-nous 24h/24 et 7j/7



Chargé d'Affaires



Vos comptes en ligne  
[www.edelubac.com](http://www.edelubac.com)



[www.delubac.com](http://www.delubac.com)

**RETROUVEZ TOUS VOS CONTACTS SUR  
[WWW.DELUBAC.COM](http://WWW.DELUBAC.COM)**



**LE CHEYLARD** - Siège social  
16, place Saléon Terras  
07160 Le Cheylard  
Tél. +33 (0)4 75 29 02 99

**PARIS**  
10, rue Roquépine  
75008 Paris  
Tél. +33 (0)1 44 95 86 20

**BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - NICE - ROUEN -  
STRASBOURG - TOULOUSE**

Société en commandite simple au capital de  
11 695 776 euros, immatriculée au registre  
du commerce et des sociétés d'Aubenas  
sous le numéro 305 776 890. Immatriculée  
à l'ORIAS sous le numéro 07027153



DEPUIS 1924

**BANQUE  
DELUBAC & CIE**  
EXPERTS ET INDÉPENDANTS



Crédits photos : Shutterstock, iStock - 01/07/2022 - Impression papier

LCO/MFI